



Pomme de terre

N°12
18/06/2024



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOPE
ACPEL
acpel@orange.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Louise FURELEAU
FREDON NA

louise.fureleau@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Situation générale

- **Ile de Ré** : la campagne se termine (fin des observations). Les arrachages s'achèveront en début de semaine prochaine.
- **Aquitaine** : les parcelles sont en fleurs dans le Lot-et-Garonne. Les arrachages démarrent cette semaine en Gironde.
- **Limousin** : les cultures approchent de la floraison (apparition des bourgeons sur plusieurs variétés et déjà quelques parcelles en fleurs). Sous les buttes, la tubérisation a commencé.

Bio-agresseurs

- **Mildiou** : quelques symptômes sont signalés dans le Lot-et-Garonne, en Charente et en Corrèze. Sur le terrain, la plupart des feuillages sont indemnes et la maladie ne semble pas se développer. Pour autant, le risque reste élevé. Une vigilance s'impose, quelles que soient les variétés.
- **Doryphores** : la pression retombe en Aquitaine. Elle augmente par contre en Limousin. Les adultes s'accouplent et pondent ; les tous premiers foyers de larves sont observés.

Accès aux notes nationales

Lien vers la note DGAL/SDSPV/2024-257 listant les produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (publiée le 25 avril 2024) [ICI](#)

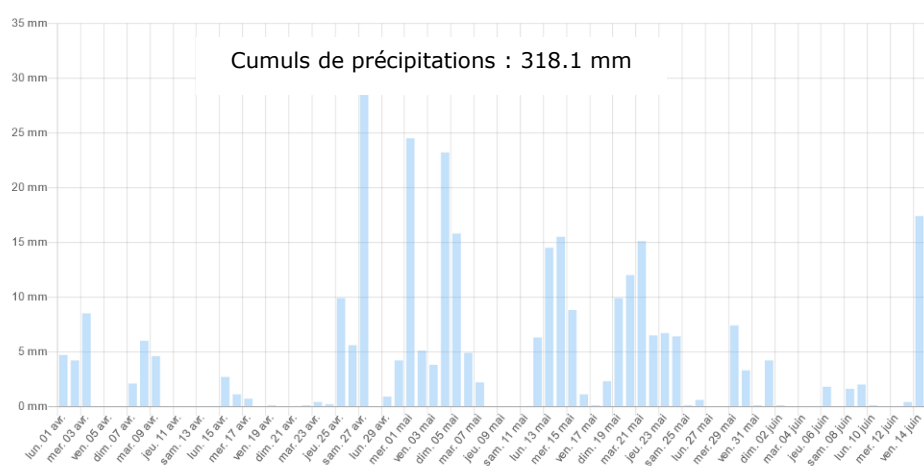
Lien vers l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques [ICI](#)

Pomme de terre

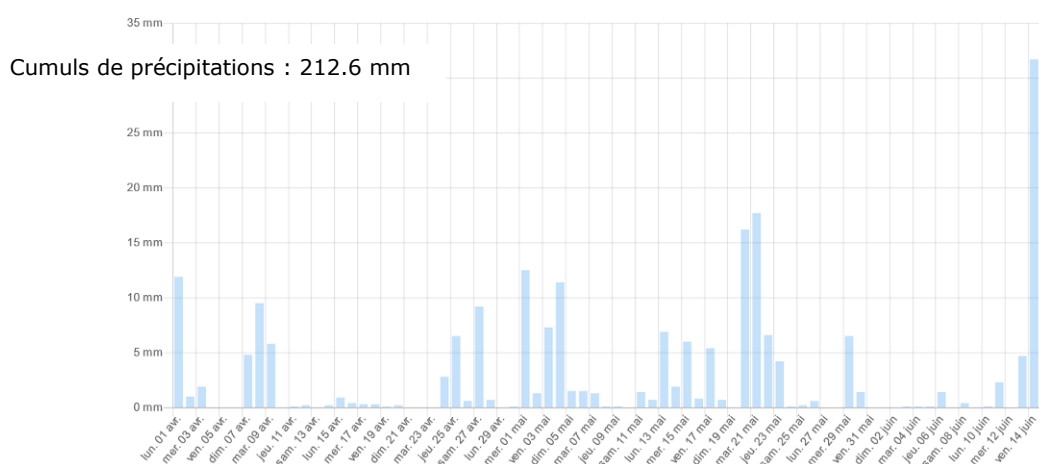
• Situation météo

Le temps alterne entre éclaircies et averses. Il a encore été enregistré des cumuls de 10 à 45 mm sur la zone Aquitaine et de 30 à 45 mm sur la zone Limousin. Les taux d'hygrométrie de l'air restent élevés. Météo France prévoit pour les jours à venir des températures douces mais jamais excessives (18 à 27°C les après-midis) et toujours de la pluie. Le printemps aura été humide jusqu'au bout.

Précipitations à Verneuil sur Vienne (87) sur la période 1^{er} avril-15 juin :



Précipitations à Hourtin (33) sur la période 1^{er} avril-15 juin :



• Situation des cultures



Aquitaine : c'est la pleine floraison sur les cultures précoces du Lot-et-Garonne ; toutes les parcelles devraient être défanées à la mi-juillet. En Gironde, les pommes de terre implantées courant mars-avril ont commencé à être récoltées ce début de semaine. Dans l'ensemble les rendements s'annoncent corrects pour ces deux secteurs, conséquence de conditions climatiques propices au bon développement des cultures (températures assez fraîches, alternance de pluies et de temps sec).

Plusieurs parcelles présentant du datura dans le Lot-et-Garonne
Crédit photo : FREDON Nouvelle-Aquitaine

Limousin : les cultures sont en phase de croissance active et finissent de recouvrir les rangs. Plusieurs parcelles sont en fleurs ou proches de la floraison (apparition des bourgeons). Sous les buttes, la phase de tubérisation a démarré.



Aperçu des parcelles au 17 juin (crédits photo : Chambres d'agriculture de la Corrèze et de la Creuse, Comité Centre et Sud)

Ces cultures présentent de beaux développements végétatifs mais masquent des situations beaucoup plus contrastées : levées hétérogènes, manques et surtout enherbement.

Les traitements phytosanitaires en période de floraison

Publié le 14 mai 2024 par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.

En conséquence, les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 2021 s'appliquent donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne. Ainsi en période de floraison de ces cultures **comme pour toute autre culture attractive**, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.



Toutefois par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime **pour des organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code comme par exemple en vigne, pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Aquitaine : des taches caractéristiques de mildiou continuent d'être observées dans le Lot-et-Garonne. En Gironde, malgré des conditions climatiques favorables, toujours aucun symptôme n'a été signalé pour le moment. On constate globalement une diminution de la pression sur l'ensemble des parcelles.



Limousin : un petit foyer avait été observé la semaine dernière dans les Charentes. Quelques taches sont signalées cette semaine sur une parcelle en Corrèze. Ailleurs, les feuillages sont pour l'instant indemnes.

Tache de mildiou sur feuille

Crédit photo : Chambre d'agriculture de la Corrèze

Evaluation du risque avec MILEOS® :

	Stations météo	Pluviométrie sur les 7 derniers jours	Dépassements de seuil sur les 7 derniers jours	Evaluation du risque
Aquitaine	Beaupuy (47)	15.3 mm	15 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Parentis en Born (40)	12.8 mm	14 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Labouheyre (40)	21.1 mm	11, 14 et 15 juin	Elevé (VS, VI, VR)
	Hourtin (33)	41.8 mm	14 et 16 juin	Elevé (VS, VI, VR)
Limousin	Chabanais (16)	39.4 mm	14, 15, 16 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Lubersac (19)	42.1 mm	14.15 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Voutezac (19)	30.1 mm	15, 16 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Ahun (23)	41.6 mm	14, 15 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Dun le Palestel (23)	29.5 mm	14, 15 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Coussac Bonneval (87)	46.1 mm	14, 15, 16 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Peyrat de Bellac (87)	31.5 mm	14, 15, 16 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)
	Verneuil sur Vienne (87)	31.3 mm	14, 15 et 17 juin	Très élevé (VS, VI, VR)

Les niveaux de risque (absent, faible, moyen, élevé, très élevé) sont issus de l'interprétation conjuguée des données du modèle MILEOS®, des prévisions météorologiques et de la situation notée sur le terrain. Ils sont déclinés par sensibilités variétales (VS : variétés sensibles, VI : variétés intermédiaires, VR : variétés résistantes).

Rappel des conditions de développement du mildiou : les conditions climatiques idéales pour la formation des spores sont une succession de périodes humides et relativement chaudes (températures optimales 18-22°C). La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale ou supérieure à 4 heures, assortie de températures comprises entre 3 et 30°C (températures optimales 8-14°C). Par la suite les pluies et les hygrométries supérieures à 90 % associées à des températures comprises entre 10 et 25°C favorisent l'évolution de la maladie.

Suivi des populations de mildiou : depuis 2013, un suivi des populations de *Phytophthora infestans* est organisé chaque année en France, mobilisant un grand nombre d'acteurs. Les résultats marquants de la campagne 2023 sont disponibles [ICI](#)

Evaluation du risque :

Compte-tenu des remontées du terrain (quelques taches ou foyers dans le Lot-et-Garonne, dans les Charentes et désormais en Corrèze) et surtout des sorties du modèle MILEOS®, il existe un risque élevé pour toute la zone de production et pour toutes les variétés.

Méthodes alternatives :

Des produits de biocontrôle existent. Consultez la liste [ICI](#)



Mesures de prophylaxie :

La présence d'inoculum « primaire » est déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Il est important de ne pas entreposer des tas de déchets dans un coin de champ car en l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont les premières sources de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets ! De même, les parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

L'eau et la présence d'humidité jouent un rôle déterminant dans l'évolution de la maladie. Sous abris et sous bâches, les atmosphères confinées sont très favorables au mildiou. Pour cette raison, pour ce type de production, une bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale. Par ailleurs la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation d'eau (choix des horaires d'arrosage, gestion des fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).

Enfin, le choix de variétés peu sensibles retarde et évite même certaines années l'arrivée du mildiou.

• **Alternariose (*Alternaria solani* et *Alternaria alternata*)**

Limousin : quelques taches sont repérées sur une variété en Corrèze, au stade pleine floraison.

Rappel des conditions de développement de l'alternariose : les champignons de type *Alternaria* se développent à des températures comprises entre 20 et 30°C et apprécient l'alternance de périodes sèches et humides. Les dégâts s'observent souvent en fin de cycle, à l'approche de la sénescence, en conditions chaudes. La maladie, considérée « maladie de faiblesse », est favorisée en situation de stress comme le déséquilibre nutritionnel, la sécheresse, les attaques d'insectes, les dégâts mécaniques...

Evaluation du risque :

En Limousin, à partir de la floraison, sur des variétés sensibles, des symptômes pourraient commencer à apparaître sur le feuillage. Sauf en cas d'attaque précoce, l'impact sur le rendement est très faible.

• **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*)**

Aquitaine : des cas sont signalés sur quelques parcelles en Lot-et-Garonne mais sont très limités.

Evaluation du risque :

L'évaluation du risque doit se faire à la parcelle, en fonction de son historique (rotation) et de la durée du cycle de la culture (maintien plus ou moins long des tubercules dans le sol). Sur les secteurs aquitain et limousin, le risque est assez faible.

• Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)

Aquitaine : des adultes continuent d'être observés dans le Lot-et-Garonne ainsi qu'en Gironde, à l'instar de pontes et de larves. Les dégâts sont notables sur certaines parcelles mais les populations ont globalement diminué depuis la parution du dernier bulletin.

Limousin : beaucoup d'adultes naviguent dans les parcelles. Des pontes et parfois des premiers foyers de larves sont observés. Les insectes sont actifs ; c'est le moment de surveiller les cultures.



Adultes, œufs et larves de doryphores

Crédits photo : Chambre d'agriculture de la Corrèze, FREDON Nouvelle-Aquitaine

Méthodes alternatives :

Des produits de biocontrôle existent. Consultez la liste [ICI](#)



• Autres insectes

Aquitaine : des hannetons bronzés sont repérés dans quelques parcelles en Lot-et-Garonne, sous forme adulte et larvaire (ce sont les larves qui attaquent les racines des plantes).

Hanneton bronzé adulte

Crédit photo : FREDON Nouvelle-Aquitaine

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan et UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".